

RSA ET EMPLOI

Je suis au RSA. Si je travaille quelques jours, vais-je perdre de l'argent?

Publiá la : 09 octobre 2020

NON.

Réaliser un emploi temporairement ne vous fera pas perdre de l'argent. Vos droits potentiels au RSA seront réévalués pour vous garantir des ressources au moins égales à celles du RSA "plein". De plus, dès que des revenus d'activités sont indiqués, les droits potentiels à la Prime d'activité sont calculés. Ainsi :

- > Aujourd'hui : RSA
- > Si vous recevez des salaires : RSA + Salaires + Prime d'activité

Le fait d'être salarié(e) vous permettrait également de cotiser en vue de percevoir de possibles indemnités chômage ou droits retraite.

